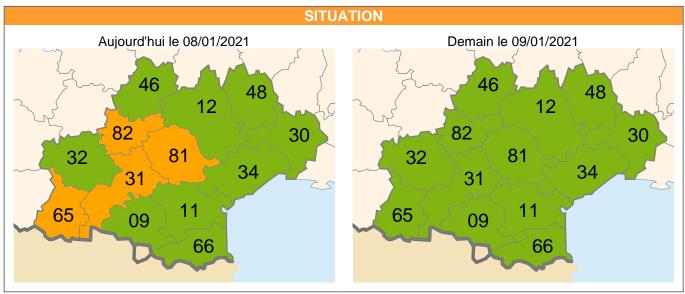


# **EPISODE DE POLLUTION DE L'AIR**





Aujourd'hui le 08/01/2021			Départements	Demain le 09/01/2021			Arrêté en vigueur		
O <sub>3</sub>	PM10	NO <sub>2</sub>			O <sub>3</sub>	PM10	NO <sub>2</sub>		
				Ariège (9)				AP du 10/08/2017	
				Aude (11)				AP du 20/07/2017	
				Aveyron (12)				AP du 01/03/2018	
				Gard (30)				AP du 20/07/2017	
				Haute-Garonne (31)				AP du 26/10/2017	
				Gers (32)				AP du 04/08/2017	
				Hérault (34)				AP du 04/08/2017	
				Lot (46)				AP du 06/09/2017	
				Lozère (48)				AP du 19/07/2017	
				Hautes-Pyrénées (65)				AP du 08/08/2017	
				Pyrénées-Orientales (66)				AP du 20/07/2017	
				Tarn (81)				AP du 07/09/2017	
				Tarn-et-Garonne (82)				AP du 26/07/2017	
Légende	Légende: Procédure d'alert			Procédure d'information				zone, PM10 : particules de diamètre inférieu m, NO₂ : dioxyde d'azote	

Atmo Occitanie prévoit, sur 4 départements, un épisode de pollution aux particules en suspension (PM10) avec un dépassement du seuil d'information et de recommandation pour aujourd'hui, vendredi 8 janvier 2021.

# **DESCRIPTION DU PHENOMENE:**

Sur ces départements, les conditions météorologiques froides et peu dispersives depuis plusieurs jours, favorisent l'accumulation des particules en suspension dans l'air ambiant.

# **EVOLUTION:**

Au regard des conditions météorologiques prévues pour les prochaines heures, nous prévoyons une amélioration de la situation pour demain, samedi 9 janvier 2021. Les niveaux de concentration de particules en suspension (PM10) dans l'air devraient rester élevés mais inférieurs au seuil d'information. Un nouveau point sera fait demain matin pour évaluer la situation.

# **RECOMMANDATIONS SANITAIRES ET COMPORTEMENTALES**

### **RECOMMANDATIONS SANITAIRES**

# Personnes vulnérables et personnes sensibles :

**Populations vulnérables**: Femme enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologie cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques

**Populations sensibles**: Personnes se reconnaissants comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des épisodes (par exemple: personnes diabétiques, personnes immunodéprimées, personnes souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux).

- Limitez les déplacements sur les grands axes routiers et à leurs abords, aux périodes de pointes.
- Limitez les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions), autant en plein air qu'à l'intérieur.

## Population générale :

• Il n'est pas nécessaire de modifier vos activités habituelles

# RECOMMANDATIONS POUR REDUIRE LES EMISSIONS DE POLLUANTS

#### A la maison/travail:

- Reportez les travaux d'entretien ou de nettoyage nécessitant l'utilisation de solvants, peintures, vernis
- Respectez l'interdiction des brûlages à l'air libre et l'encadrement des dérogations
- Arrêtez, en période de chauffe, l'utilisation des appareils de combustion de biomasse non performants (foyers ouverts, poêles acquis avant 2002)
- Maîtrisez la température dans les bâtiments (chauffage ou climatisation)

#### Déplacements :

- Limitez, pour les déplacements privés et professionnels, l'usage des véhicules automobiles par recours au covoiturage et aux transports en commun.
- Privilégiez pour les trajets courts, les modes de déplacement non polluants (marche à pied, vélo)
- Différez, si possible, les déplacements pouvant l'être

### Secteur agricole:

• Reportez les épandages agricoles de fertilisants ainsi que les travaux du sol.

Qualité de l'air

www.atmo-occitanie.org Contact départements [09],[12],[31],[32],[46],[65],[81],[82] : 06.85.03.06.46 - 05.61.15.42.46



Effets de la pollution sur la santé

www.ars.occitanie.sante.fr ARS Occitanie Informations santé, AIR SANTÉ : 05 61 77 94 44

